EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Patricia AUCOUTURIER à Cyril CINEUX, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle LAVEST à Alain BARDOT, Thierry ORLIAGUET à Anne COURTILLÉ**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI, Madame Cécile AUDET, Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Monsieur Philippe GORCE sont présents à partir de la question n° 2.
Madame Martine REMBERT-MANTELET a donné pouvoir à Madame Danielle AUROI pour la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.

Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL et quitte la séance à partir de la question n° 4.
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Question diverse

AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SA AUVERGNE HABITAT

Rapporteur : Monsieur le Maire

Auvergne Habitat est le premier bailleur social à l'échelle de Clermont Communauté et le second à l'échelle de la Ville de Clermont-Ferrand, derrière Logidôme.
A la tête de 10 872 logements, la SA Auvergne Habitat souhaite augmenter de manière significative son capital social (actuellement de 72 000 €) car elle a prévu d'investir 451 millions d'euros en 10 ans et souhaite renforcer ses fonds propres afin de poursuivre son développement.

Aujourd'hui, ses principaux actionnaires sont :

LOGEHAB	65,29% du capital
Caisse des allocations familiales	17,78%
CICO Promotion	10,04%

La Ville de Clermont-Ferrand ne détient quant à elle que 14 actions représentant 0,015% du capital social.

L'assemblée générale mixte de la société réunie le 10 décembre 2010 a décidé de porter le capital de 72 000 € à 4 032 000 € par l'émission de 4 950 000 actions nouvelles d'une valeur de 0,80€ chacune. La souscription des actions nouvelles est limitée du 13 au 20 décembre 2010.

La Ville n'ayant pas été informée par avance de ces modalités, il vous est proposé :

- de m'autoriser à acquérir 742 actions nouvelles d'une valeur de 0,80 € chacune soit 593,60 € afin de maintenir le taux de détention du capital de la Ville dans la SA Auvergne Habitat à une hauteur de 0,015% du capital social,

- d'inscrire les crédits correspondants lors de la première décision modificative de 2011.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23/12/2010

Pour le Maire,
le Premier Adjoint

Alain MARTINET